



Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N° 13 /2012 du 22 mai 2012

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Les travaux de rénovation du clocher

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la demande de plusieurs membres du conseil et au vu de l'état général des cadrans du clocher, des travaux de réfection ont été mis à l'étude.

Après avoir contacté plusieurs maîtres d'état, le projet suivant vous est soumis :

Installation d'un échafaudage, démontage des jalousies (sur les côtés des cadrans), démontage des cadrans existants, sablage des aiguilles et des chiffres, pose de deux nouveaux cadrans ainsi que des aiguilles et des chiffres existants, pose de nouvelles jalousies.

La configuration actuelle sera conservée (couleurs, formes).

Le montant des travaux est estimé à Fr. 25'000.00

La Municipalité propose de financer les travaux par les fonds propres communaux.

Conclusions :

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Ursins

Vu le préavis, après avoir entendu le rapport de la Commission et considérant que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

Article 1 : D'autoriser la Municipalité de réaliser ces travaux

Article 2 : D'allouer à la Municipalité la somme de Fr. 25'000.00

Article 3 : De la financer par le biais des fonds propres

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité
dans sa séance du 22 mai 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

La Secrétaire

A. Miéville Lopez

A. Henry